Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

3 PLACE PIERRE GOUJON
01000 BOURG EN BRESSE

LE REGISTRE DU COMMERCE SUR MINITEL: 08 36 29 11 22

R E C E P I S S E D E D E P O T

SCP DUTTER - FAYAN ROUX
AVOCAT
BP 4004
01104 OYONNAX CEDEX

V/REF :
N/REF : 96 B 312 / A-1904

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 30/06/99, SOUS LE NUMERO A-1904,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 31/03/99

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES
SOCIETE ANONYME
CENTRE D AFFAIRES VALEUROP 1 AVENUE DE L EUROPE
01100 OYONNAX

R.C.S BOURG-EN-BRESSE B 405 381 724 (96 B 312)

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES
Société Anonyme
Au capital de 2 754 400 Francs
Siège Social : OYONNAX (Ain)
Centre d'Affaires VALEUROP
1, avenue de l'Europe

R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 405 381 724

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 MARS 1999

EXTRAIT DU
Procès-verbal de délibération

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateurs de Messieurs Gilles GUINET, Jean-Marie CHAGROT, Frédéric MARIE et Pascal ROLET viennent à expiration ce jour, renouvelle pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2005 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2004, les mandats d'administrateurs de Messieurs Gilles GUINET, Frédéric MARIE et Pascal ROLET qui en ont sollicité le renouvellement.

Elle prend acte également de la décision de Monsieur Jean-Marie CHAGROT de ne pas voir renouveler son mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Messieurs GUINET, MARIE et ROLET ont fait savoir qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et qu'ils n'exerçaient toujours aucune fonction et n'étaient frappés d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

Pour extrait certifié conforme

Gilles GUINET
Président du Conseil d'Administration